



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* * *

Séance du 09 Décembre 2015

MAITRISE D'OUVRAGE, PROJETS D'INVESTISSEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE

9 -TRAVAUX RESEAU

9.3 - VOIE DU CANAL DE SAINT MARTORY (VCSM) - Avenant n°1 au Marché n° L 2015 12446 M conclu avec l'entreprise RAZEL-BEC : Travaux d'aménagements ponctuels zone Tucaut : Autorisation de signer l'avenant

L'an deux mille quinze, le neuf décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO (*pouvoir à compter du point 14*) GRASS, KELLER, LAGLEIZE (*pouvoir à compter du point 14*) LATTES, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME TRAVAIL-MICHELET.

Etait absent-excuse :

M. RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical,

- Par délibération n° D 2014.07.09.6.4 du 9 juillet 2014, a approuvé le rapport d'état d'avancement de l'opération de l'Axe Bus de la Voie du Canal Saint-Martory (VCSM), faisant état des modifications de programme et aléas intervenus depuis l'approbation de l'avant-projet pour une nouvelle enveloppe financière de 26,5 millions d'euros HT. était, à cette occasion, approuvé le principe de réaliser un complément de piste cyclable sur le chemin de Tucaut
- Par délibération n° D 2015.02.04.11.1 du 4 février 2015, a approuvé les études d'Avant-projet relatives aux aménagements ponctuels aux abords de la zone de Tucaut pour une enveloppe financière prévisionnelle de 800 000 euros HT (valeur janvier 2008).
- Par délibération n° D 2015.07.08.8.1 du 8 juillet 2015, a autorisé la SMAT à signer avec l'entreprise RAZEL-BEC le marché L 2015 12446 M, pour un montant de 224 990,00 € HT, pour les travaux concernant la réalisation des aménagements sur le chemin de Tucaut (RD63), consistant à la création d'une continuité cyclable et d'une modification du parking relais.

Le marché a été notifié le 6 août 2015. Le délai global est de 4 mois.

1 - Objet de l'avenant n°1

Le présent avenant n°1, d'un montant global de 7 170,00 € HT, a pour objet d'intégrer au marché les prestations liées à des travaux supplémentaires non prévus au marché initial et d'ajuster les quantités du marché.

2 - Modification des quantités

Des quantités du marché font l'objet d'un ajustement en moins-value pour un montant de - 3 840,00 € HT.

3 - Prestations supplémentaires

Une grille d'assainissement est située entre une poutre de réseau de télécommunication et des câbles du réseau électrique. Pour faciliter la gestion ultérieure de cette grille, Toulouse Métropole demande un regard déporté supplémentaire. Cette prestation supplémentaire fait l'objet d'une rémunération complémentaire de 1 700, 00 € HT au travers des prix du marché.

L'entrée du dépôt pharmaceutique du CHU est fortement sollicitée par les passages des poids lourds de livraison. Les structures de trottoir et piste cyclable ont dû être renforcées. Cette prestation, non prévue initialement au marché, fait l'objet d'une rémunération complémentaire de 9 310,00 € HT au travers des prix du marché.

4 - Impact du présent avenant sur le marché

Récapitulatif des montants :

1 - Montant du marché initial	224 990,00 € HT
2 – Montant de l'avenant n°1	7 170,00 € HT

Montant total du marché (initial + avenant)	232 160,00 € HT

Le montant du présent avenant n°1 est arrêté à 7 170,00 € HT et le montant du marché est porté ainsi de 224 990,00 € HT à 232 160,00 € HT, soit une augmentation de 3,18 %.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant au marché L 2015 12446 M avec l'entreprise RAZEL-BEC pour un montant de 7 170,00 € HT.

* *
*

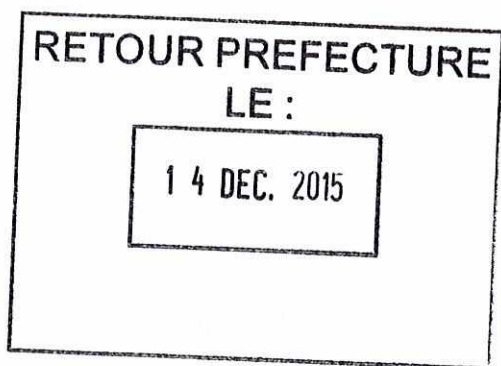
- Le Comité Syndical :
 - Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : APPROUVE l'avenant n°1 au marché L 2015 12446 M conclu avec l'entreprise RAZEL-BEC pour un montant de 7 170,00 € HT.

ARTICLE 3 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



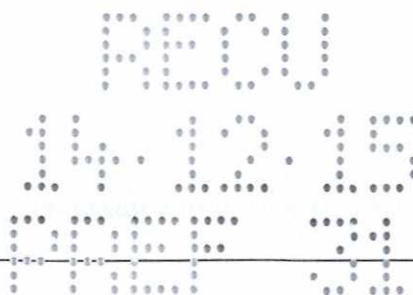
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Jean Michel LATTES".

Jean-Michel LATTES



TCSP DE LA VCSM

Aménagements ponctuels aux abords de la zone Tucaut

AVENANT n° 1

L 2015 12446 M

OCTOBRE 2015

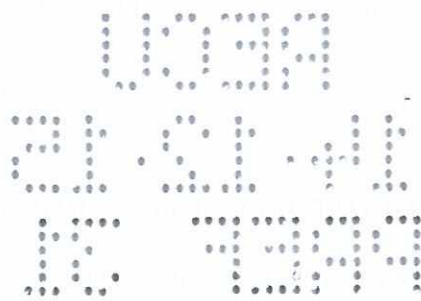
TITULAIRE : Razel-Bec



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr



66



ANNEXE 1 - DETAIL ESTIMATIF MODIFICATIF

TCSP de la VCSM
Prolongement de la piste cyclable
Zone TICAUT
Marché L 2015 12-46N (RAZEL-BEC)

Détail estimatif après avenant n°01

				Quantités après avenant n°01	
N°	DÉSIGNATION	U	PU	Qté	Mont HT
SÉRIE 1 - PRIX GÉNÉRAUX					
1.1	Préparation, installation, repli et signalisation de chantier	FT	28 000,00	1,00	28 000,00 €
1.2	Dossier EXE	FT	3 500,00	1,00	3 500,00 €
1.3	Plan Assurance Qualité	FT	795,00	1,00	795,00 €
1.4	Panneau de chantier	U	760,00	2,00	1 520,00 €
1.5	Constat d'huissier	FT	490,00	1,00	490,00 €
1.6	Essais, Contrôles et constitution du DOE	FT	1 850,00	1,00	1 850,00 €
1.7	Localisation de réseaux par procédé non intrusif	ML	8,90	10,00	89,00 €
1.8	Localisation de réseaux par terrassement hors période de travaux	M3	65,20	5,00	326,00 €
1.9	Localisation de réseaux par terrassement pendant la période de travaux	M3	32,60	5,00	163,00 €
1.10	Marquage réseaux et maintien pendant la période de travaux	FT	355,00	1,00	355,00 €
SOUS TOTAL SÉRIE 1					37 088,00 €
SÉRIE 2 - DÉGAGEMENT DES EMPRISES ET DÉMOLITION					
2.1	Dégagement des emprise	FT	2 200,00	1,00	2 200,00 €
2.2	Dépose de mobilier urbain	FT	1 200,00	1,00	1 200,00 €
2.3	Démolition de chaussée	M2	12,00	170,00	2 040,00 €
2.4	Démolition trottoir	M2	8,00	1 135,00	9 080,00 €
2.5	Démolition de bordures, caniveaux	ML	10,00	153,00	1 530,00 €
2.6	Dépose barrière béton	ML	15,00	38,00	570,00 €
2.7	Dépose garde corps sur ouvrage de franchissement	ML	100,00	9,00	900,00 €
2.8	Décapage de terre végétale	M2	1,50	940,00	1 410,00 €
2.9	Démolition d'ouvrage en maçonnerie de toute nature et de béton ordinaire ou armé	M3	80,00	11,50	920,00 €
SOUS TOTAL SÉRIE 2					19 850,00 €
SÉRIE 3 - TRAVAUX DE VOIRIE					
3.1	Sciage de chaussée	ML	3,00	340,00	1 020,00 €
3.2	Débriats toutes natures y compris évacuation	M3	14,00	380,00	5 320,00 €
3.3	Marlon et fossé (parcelle CG)	ML	12,00	85,00	1 020,00 €
3.4	Réglage et compactage fond de forme	M2	1,00	1 487,00	1 487,00 €
3.5	GNT0/60 - sur 30cm	M2	9,00	140,00	1 260,00 €
3.6	GNT 0/20 - 20cm	M2	7,00	1 509,00	10 563,00 €
3.7	Couche d'imprégnation	M2	1,50	868,00	1 299,00 €
3.8	BB 0/6 noir-sur 6cm	M2	20,00	1 053,50	21 070,00 €
3.9	Béton balayé pour trottoir et îlots	M2	34,00	699,00	23 766,00 €
3.10	Poutre de rive	ML	25,00	180,00	4 500,00 €
3.11	Pavés collés séparation piétons/cycles	ML	29,00	365,00	10 585,00 €
3.12	Bordures préfabriquées				
3.12.1	Bordures T2 en béton	ML	24,00	305,00	7 320,00 €
3.12.2	Caniveaux CS2 en béton	ML	23,00	262,00	6 026,00 €
3.12.3	Bordure BJ5 en béton	ML	18,00	195,00	3 510,00 €
3.12.4	Bordure P1 en béton	ML	20,00	264,00	5 280,00 €
3.13	Ramasse à la cote d'ouvrages	U	250,00	6,00	1 500,00 €
3.14	Raccordement sur chaussée et trottoirs existants	FT	250,00	2,00	500,00 €
SOUS TOTAL SÉRIE 3					106 626,00 €
SÉRIE 4 - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT PLUVIALES					
4.1	Canalisation béton Ø 400 mm y compris tranchée	ML	95,00	10,00	950,00 €
4.2	Fourniture et pose de regard avaloir TGAS 1100x700 mm	U	1 420,00	4,00	5 680,00 €
4.3	Regard de visite Ø1000	U	850,00	3,00	2 550,00 €
4.4	Changement de tampon fonte	U	220,00	3,00	660,00 €
4.5	Raccordement sur réseaux existants	U	350,00	2,00	700,00 €
SOUS TOTAL SÉRIE 4					10 540,00 €
SÉRIE 5 - OUVRAGE HYDRAULIQUE					
5.1	Etudes d'exécution	FT	2 000,00	1,00	2 000,00 €
5.2	Démolition de béton ou maçonnerie	M3	106,00	8,00	836,00 €
5.3	Fouilles	M3	28,00	20,00	560,00 €
5.4	Remblais	M3	54,00	25,00	1 350,00 €
5.5	Ouvrage cadre 1,90x1,25	ML	1 975,00	5,00	9 875,00 €
5.6	Murs en aile et longrins garde-corps	FT	4 155,00	1,00	4 155,00 €
5.7	Elancheté	M2	50,00	10,00	500,00 €
5.8	Garde corps	ML	130,00	4,00	520,00 €